

Mot croisé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontal

- Ce mois-ci
- Supprime les traces d'un crayon
- Assaisonnement
- Télécopieur
- Aout est quel mois ?
- Usage prolongé
- Gaz à effet de serre / Grand félin
- Hurlement
- Vieux
- Finalemment !
- Vénus ou Aphrodite

Vertical

- Temps depuis la naissance / Haute taille
- Ce qu'il y a sur les oiseaux
- Juron
- Ils seront en course
- Ce qui unit
- Petit fruit
- À l'exclusion de
- Contraire de concret
- Âge de l'Info

SUDOKU

										3
	5	9		7	6		8	1	2	
1		4		8			9		7	
	2	8	9	6	1		3	7	5	
9		6		3	7	2			4	
5			8		2					
			7	5						9
8	9	7	6		4	5				
			3	9			6			

Mot croisé juillet

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	J	U	I	L	L	E	T		S	E	C
2				U		T			U		A
3		C	O	N	G	E			C	U	L
4		A		E					R		E
5		N			S	C	E	N	E		M
6	S	T	A	T	U	E					B
7		I		R		R	I	G	O	L	O
8		N		E		I			D		U
9	P	E	R	M	I	S		P	E	U	R
10	A			P		E			U		S
11	N	A	G	E	U	S	E		R		



L'INFO



MOT DE LA MAIRESSE

Gitane Michaud

Citoyens et citoyennes bonjour,

Les premiers jours du mois sont plutôt froids et pluvieux. Espérons tout de même que le reste du mois soit plus agréable.

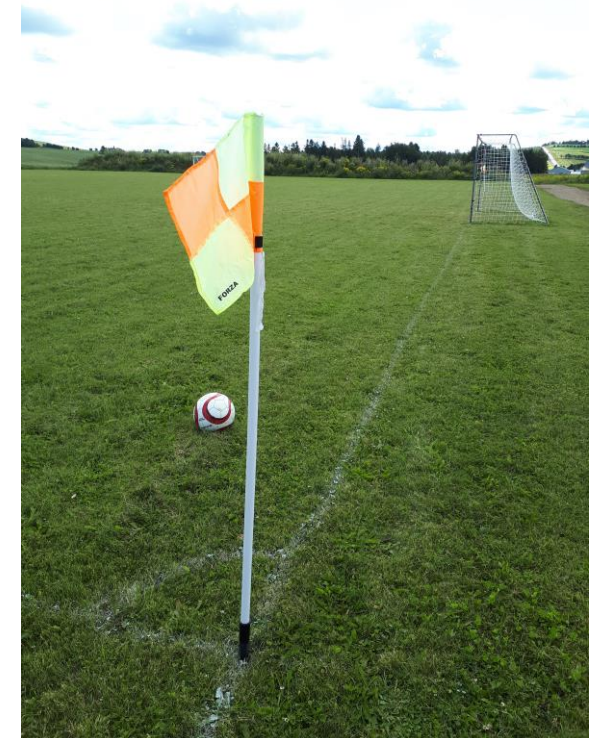
Déjà les annonces pour la rentrée scolaire. Ouf, l'été a vraiment passé trop vite. Bon retour à l'école à la fin du mois.

La rencontre d'août est en général plutôt tranquille, plusieurs ministères et entreprises sont en congé.

À la réunion, nous avons reçu quelques demandes de dérogation mineure. Pour ceux qui ne sont pas au courant et se demande c'est quoi ça ?

Une dérogation mineure est parfois demandée quand un projet de rénovation ou de construction ne respecte pas tout à fait les règlements municipaux. Un comité nommé le CCU (Comité consultatif en urbanisme) va alors se pencher sur ce dossier et en faire un rapport au conseil qui pourra prendre une décision.

Nous avons reçu encore des plaintes concernant les chiens errants. S'il-vous-plait, faites un effort si vous avez un chien. N'oubliez pas aussi que pour tous les travaux ou modifications à votre résidence ou à un bâtiment, un permis est nécessaire.



Le 26 août se tiendra la course de tacots organisée notamment par les Loisirs, la Municipalité. Je souhaite beaucoup de plaisir aux participants et aux participantes.

À très bientôt,
- Gitane Michaud

Des nouvelles de notre municipalité

COURSE DE TACOTS

Il y aura une course de tacots le 26 août prochain. Nommée la Course de tacots Nelson-Claveau, elle rendra hommage au hauterois qui était impliqué dans sa communauté.

L'événement aura lieu sur la rue Tremblay. Une partie sera fermée quelques heures.

Les inscriptions se tiendront dès 10h la journée même. Puis, il y aura des essais obligatoires et un diner pizza.

La course débutera à 12h30. On vous invite à arriver en avance.

Les inscriptions sont de 10\$ par participant et tous les profits iront au Comité des loisirs.

Le port du casque est obligatoire. S'il pleut, l'événement sera remis au 27 août.

DIFFUSION DE FILMS DANS LES HAUTEURS

Récemment, les jeunes du camp de jour ont pu bénéficier de l'écran géant gonflable.

Nous prévoyons diffuser des films extérieurs à côté de l'édifice municipal. Nous vous informerons des dates choisies.

Pour rappel, nous avons fait l'acquisition de l'écran puisqu'il était inclus dans le projet gagnant du budget participatif citoyen des Hauteurs.

TOURNÉE DE PERSONNES IMMIGRANTES DANS LES HAUTS- PLATEAUX

La MRC de la Mitis, en collaboration avec notamment la municipalité des Hauteurs, organisera à l'automne une tournée des Hauts-Plateaux.

L'activité permettra aux participants et participantes d'en apprendre davantage sur notre coin de pays, en plus d'aider à leur intégration et de lutter contre l'isolement.

Pour nous, il s'agira d'une belle vitrine afin d'afficher les avantages liés à notre communauté. Donc, si jamais vous croisez l'activité, n'hésitez pas à les saluer et à démontrer la grandeur de la population locale.



BABILLARD

Si vous avez des idées de projet ou que vous souhaitez vous impliquer dans le développement de votre communauté, n'hésitez pas à nous contacter au 418-775-8266 ou au cgagne@mitis.qc.ca.

Vous pouvez venir chercher des livres à notre bibliothèque autogérée dans l'entrée de l'édifice municipal. Aucune inscription nécessaire.

CALENDRIER

Prochaines séances du conseil :
- 5 septembre
- 3 octobre

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

PROJETS EN COURS

- Lac des Joncs
- Secteur résidentiel
- Municipalité nourricière
- Politique environnementale
- Route des vélos
- Complexe sportif
- Salon du livre
- Nouvel édifice municipal
- Planification stratégique
- Nouveau camion
- Plans et devis pour les égouts
- Plusieurs autres à venir !

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



MOUVEMENT D'AIDE, D'INFORMATION ET DE SOUTIEN

VIH ITSS HÉPATITES HOMOPHOBIE LGBT+
BAS-SAINT-LAURENT

Coordonnées

☎ 418 722-7432

☎ 1 888 844-7432

☎ 418 722-7847

✉ info@mainsbsl.com

📍 192, rue Saint-Germain Est, Bureau 201
Rimouski (Québec) G5L 1A8

MAINS BSL est un organisme à but non lucratif qui existe depuis 1994.

Un premier mandat consiste à informer, à sensibiliser et à prévenir l'infection au VIH au Bas St-Laurent; à apporter aide et support aux personnes vivant avec le VIH/sida et leurs proches dans la région du Bas St-Laurent.

Un second mandat consiste à informer, à sensibiliser et à prévenir les ITSS (Infections Transmises Sexuellement et par le Sang) tout en apportant aide et support aux personnes vivant avec une ITSS au Bas St-Laurent.

Un troisième mandat vise à informer et à sensibiliser à la réalité homosexuelle, à développer des stratégies de lutte à l'homophobie et à apporter aide et support aux personnes vivant une problématique liée à la réalité LGBT+ (Lesbienne, Gai, Bisexuel et Transgenre) au Bas St-Laurent.

Pour obtenir un espace publicitaire, vous n'avez qu'à contacter la municipalité au 418-775-8266 ou au cgagne@mitis.qc.ca

	½ page	1 page
1 parution	10\$	15\$
6 parutions	30\$	50\$
12 parutions	50\$	75\$

2 ANS DE L'INFO

Si vous lisez ces mots, vous avez probablement déjà lu le journal municipal des Hauteurs.

La publication mensuelle fête ses 2 ans sous son format actuel. Nous sommes fiers et fières du travail accompli afin d'informer la population sur l'actualité locale.

La municipalité avait voté il y a quelques années afin d'allouer un budget pour un tel projet. Le plan d'action pour les personnes âgées du village incluait notamment l'apparition d'un journal municipal. À l'époque, nous voulions faire mieux qu'un simple feuillet paroissial. Nos ambitions se rapprochaient davantage du réel média journalistique. Nous avons donc opté pour une formule hybride : un journal de 8 pages avec des articles, des chroniques sur des sujets importants et des jeux pour clore chaque numéro. En passant, chaque mot croisé est inventé artisanalement par nous.

Aussi, nous voulions que le journal ait une certaine indépendance par rapport au conseil municipal. Par exemple, les chroniques discutant de sujets sensibles comme la crise du logement ne sont pas décidées par les élu.e.s. Au contraire, l'équipe du journal bénéficie d'une liberté éditoriale.

Nous souhaitons continuer L'INFO pour les prochaines années et ajouter des nouveautés interactives. Par exemple, ne soyez pas surpris ou surprise si nous avons des concours dans les mois à venir. Gardez l'œil ouvert.

Finalement, sachez qu'il nous fait grandement plaisir de contribuer à cette publication. Il est très rare que des employé.e.s d'une municipalité reçoivent des commentaires positifs. Néanmoins, nous en avons reçu beaucoup quant au journal et cela nous réchauffe le cœur.



BUT DE SOCCER BRISÉ

Deux semaines. Il s'agit du temps écoulé entre la pose des nouveaux buts de soccer et les premiers bris. Ces situations s'additionnent.

En effet, une barre métallique fut brisée par quelqu'un. Nous aimerions connaître le plan de la personne responsable. Est-ce qu'il s'agira de réparations bénévoles ou de l'achat d'un nouveau but similaire ? La personne peut nous contacter au 418-775-8266 ou au leshauteurs@mitis.qc.ca.

Vous comprendrez que ce message est doté d'un peu de cynisme. La municipalité est dans un élan de développement, mais nous sentons des forces opposés et négatives.

LE HARCÈLEMENT À L'ÉGARD DU PERSONNEL MUNICIPAL : UN PHÉNOMÈNE GÉNÉRALISÉ

CHRONIQUE LOCALE

La plupart des employé.e.s de la municipalité des Hauteurs affirme avoir été sujet d'insultes, de cris ou de propos méprisants dans le cadre de leur travail.

Il s'agit d'harcèlement. En effet, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec définit ce phénomène comme le fait de « traiter une personne de façon à nuire à sa dignité, sa santé psychologique ou physique. Le harcèlement se manifeste par des paroles ou des comportements offensants, méprisants, hostiles ou non désirés ».

De telles situations surviennent dans presque toutes les municipalités du Québec. Nous avons donc décidé d'enquêter sur une problématique courante dans le milieu municipal. Pour cela, nous avons interrogé 8 personnes employées de municipalités au Québec présentement ou par le passé. Elles ont demandé l'anonymat par crainte de représailles.

Si plusieurs situations tendues peuvent exister entre les élu.e.s et le personnel municipal, on observe une recrudescence d'actes d'intimidation et de harcèlement de la part de citoyens et de citoyennes à l'égard des employé.e.s.



Il y a plusieurs types de comportements toxiques liés à ce phénomène. Tout d'abord, il y a les actions indirectes.

Un col bleu d'une région voisine nous raconte son histoire : « Je me suis fait prendre en photo par un citoyen lors d'une journée de congé. Il a montré cette photo à mon supérieur. J'ai dû expliquer que c'était un dimanche. Le plus effrayant c'est que des gens me suivent en cachette pour me prendre en photo ».

Une ancienne employée en loisirs d'une autre région présente une situation problématique. « Des citoyennes sont allées voir mon supérieur à quelques reprises pour demander quel était mon travail, sous-entendant que je ne fais pas mon travail. Elles se sont mises en tête que j'étais paresseuse. Pourtant, je ne compte même pas toutes mes heures de travail ».

Un responsable d'une municipalité nous dit s'être fait suivre jusqu'à sa maison à plusieurs reprises. « C'est terrorisant » nous dit-il avec émotion.

Ces actions, qui ne sont pas des interactions concrètes, sont tout de même lourdes à supporter au quotidien. Des individus se croient super-héros alors qu'en fait, ils sont vilains.

Puis, les actions indirectes ne sont les seules sources de harcèlement. En effet, il y a aussi les comportements subtils comme les micro-agressions.

Deux anciens employés de bureau nous indiquent s'être fait souvent rabaisser. « Si j'avais été à place, ce serait différent, ce serait mieux ». « Tu n'es peut-être pas fait pour cette job ». « Ailleurs, ça ne se passe pas comme ça, c'est bien mieux ».

Ces comportements sont antagonisants, c'est-à-dire qu'ils mettent l'autre en opposition, en position d'ennemi. Il s'agit d'une situation difficile à digérer au quotidien pour une personne ne souhaitant que faire son travail.

Sinon, il y a aussi les personnes qui appellent des dizaines de fois pour la même information. « Il y ceux qui appellent ou qui viennent au bureau pour demander une permission. Après un refus, ils rappellent à plusieurs reprises pensant qu'en insistant, on obtient un oui ». « Je me fais même appeler la nuit pour des permis, la météo, des réservations de salles, etc. » Cette secrétaire nous souligne se sentir impuissante dans cette situation.

Ensuite, il y a les situations où la violence perd toute sa subtilité.

Un autre col bleu, de l'Outaouais cette fois-ci, nous indique que des cris et des menaces font partis de son quotidien. « Des gens viennent au garage me crier dessus ». « Crisse d'incompétent » est une missive appréciée des agresseurs. « Quand il y a une longue tempête de neige intense, je fais de mon mieux pour déblayer la route, je travaille près de 24 heures sans arrêt. Si je prends une pause pour faire une sieste ou manger, il y a toujours une personne qui vient au garage pour me traiter de paresseux ».

Les violences sont souvent le reflet de la société. Effectivement, une autre ancienne employée municipale nous affirme avoir reçu plusieurs insultes sexistes. « Je me suis déjà fait traité de salope par un monsieur, idiot par un autre. Plusieurs m'ont fait des commentaires à connotation sexuels. D'autres m'ont déjà touché les hanches, les cuisses et les fesses. Je ne voulais que faire mon travail ». Toutes les femmes interrogées ont répondu avoir subi un ou plusieurs de ces comportements.

Les conséquences psychologiques du harcèlement peuvent être importantes, surtout lorsque celui-ci est répété. Il peut y avoir de l'anxiété, un épuisement professionnel, une dépression, etc. Bref, le travail reprend son sens originel, il devient une torture.

Lorsqu'on rétorque au harcèlement, on cherchera à blâmer la victime. « Tu travailles au public, tu devrais t'y attendre » est une phrase que l'on entend fréquemment. Pourtant, comme le dit très bien une répondante, « me faire insulter ne fait pas parti de ma définition de tâches ». La banalisation du phénomène n'aide en rien.

Le personnel municipal ne cherche qu'à faire son travail dans un cadre humain. Personne ne souhaite être dans une situation déshumanisante.

Quelles sont les solutions ? Certaines municipalités légifèrent, mais même elles sont impuissantes puisque la portée de leurs actions est limitée. Les employé.e.s ne devraient avoir à se défendre non plus. Ces situations ne devraient tout simplement pas exister.

Grand bruit est fait pour contrer l'intimidation à l'école, il faudrait peut-être que les adultes soient un exemple sain pour la jeunesse. Il serait peut-être temps que les adultes se comportent en adulte.